## DÉPARTEMENT

CHALABRE. - A Monsieur le Maire. - Nous nous permettons respectueusement d'attirer l'attention de Monsieur le Maire sur la question du cimetière, question que nous avons déjà traitée dans un article qui attribuait à monsieur Tournié le mérite d'une heureuse initiative.

Des chemins ont été tracés, principalement dans la partie superieure du cime-tière; c'est bien. Tout, croyons-nous, n'est pas fait. La belle saison arrivant, il nous paraît que le moment est venu de protéger les petites allées nouvelle-ment ouvertes, de les fixer au moyen d'une plantation qui s'harmoniserait avec la sévérité du lieu et formerait une double haie. Ainsi on serait à l'abri des emp:étements soit du sol, soit de la main de l'nomme, soit du mauvais temps qui, dans l'avenir, détruiraient certainement l'œuvre commencée. Voilà un travail qui s'impose et qu'il serait imprudent de retarder.

notre premier article, nous Dans avions émis le vœu de l'installation d'une pompe dans le fond du cimetière, car c'est là sa place naturelle. Plusieurs raisons militent en faveur de notre vœu. D abord Monsieur le Maire n'igno re pas que les eaux qui coulent sur les flancs de la montagne du Calvaire se rendent à l'envi dans le cimetière et séjournent dans les caveaux. Pour note part, nous ne pouvons nous faire à la pensée que nos chers morts reposent dans l'eau. Un drainage absolument semblable à celui que l'on a pratiqué de l'autre côté de l'Eglise détruirait cet immense inconvénient et, conduisant les eaux dans un puits, permettrait l'ins-tallation de la pompe dont la nécessité n'a nullement besoin de démonstration. Quelles fatigues, le plus souvent inu-tiles, ne faut-il pas s'imposer pour ap-porter à grands frais un peu d'eau destinée à arroser les plantes que l'on entretien sur les tombes! Il nous paraît que

si quelque chose doit laisser à désirer, ce n'est pas le ci etière.

Dès lo gtemps, on aurait pu songer à son assainissement. En ce moment, cette masse de terre que l'on a extraite des ruines de l'ancienne église et négligemment jetée au hasard, pourrait peut-être sufire à l'aplanissement de la partie basse du cimetière qui doit benéficier des améliorations apportées à la partie superieure.

En réalité, notre cimetière, d'une irrégularité surprenante, n'etait point convenable. A peu de distance de Chalabre, Mirepoix en possède un que les plus grandes villes envieraient.

Nous espérons en l'initiative de Monsieur le Maire qui, certainement, se conciliera, en cette question, l'estime et l'affection de la ville entière.